

# Vepool détergent rapide

## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 03.07.2009, Date de révision: 10.05.2017\*, Version: 3.1



### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : **Vepool Anti-Traces Détergent rapide**  
Numéro des articles: : 331, 335, 338  
Type de produit : Nettoyant

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

Spec. d'usage industriel/professionnel : Nettoyant  
Utilisation de la substance/mélange : Nettoyant

##### 1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

VEPOCHEMIE AG  
Schleetal-Str. 15, 8143 Stallikon, Dr. Hanspeter Buzek  
T +41 43 466 10 60 - F +41 43 466 10 66  
[info@vepo.ch](mailto:info@vepo.ch) [www.vepo.ch](http://www.vepo.ch)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
SWITZERLAND	Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum Centre Suisse d'Information Toxicologique, Centro Svizzero d'informazione tossicologica	Freiestrasse 16 Postfach CH-8028 Zurich	145 (24 h) aus dem Ausland: +41 44 251 51 51

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pas de classification selon le SGH

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) : -  
Mention d'avertissement (CLP) : -  
Mentions de danger (CLP) : -  
Conseils de prudence (CLP) : P102 À conserver hors de portée des enfants.

#### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.1. Substances

Non applicable

# Vepool détergent rapide



## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 02.12.2010, Date de révision: 10.05.2017\*, Version: 3.1

### 3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Mélange d' Ethanole 50-100%, Butanone <2.5%	(CAS-Nr. ) 64-17-5	< 5	H225 Flam Liq. 2
Acide lactique	(CAS-Nr. ) 7933-4	< 1	H314 Skin Corr. 1C, H319 Eye Irrit. 2

Textes des phrases H: voir section 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement avec de l'eau.  
Premiers soins après ingestion : Rincer immédiatement et abondamment la bouche.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après inhalation : -

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Tous.  
Agents d'extinction non appropriés : -

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : -  
Danger d'explosion : -

### 5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : -  
Protection en cas d'incendie : -

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : -

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

- Equipement de protection : -  
Procédures d'urgence : -

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter que le produit ne se répande dans les canalisations, le sol ou les cours d'eau.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Procédés de nettoyage : Rincer avec beaucoup d'eau.

### 6.4. Référence à d'autres sections

-

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Dangers supplémentaires lors du traitement : Ne pas vaporiser dans les yeux.  
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : -

# Vepool détergent rapide



## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 02.12.2010, Date de révision: 10.05.2017\*, Version: 3.1

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	:	-
Conditions de stockage	:	-
Produits incompatibles	:	-
Matières incompatibles	:	-

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle	:	-
Protection des mains	:	-
Protection oculaire	:	-
Protection des voies respiratoires	:	-
Autres informations	:	-

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	:	Solution
Couleur	:	bleuâtre, clair
Densité	:	1.0
pH	:	3.2

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

-

### 10.2. Stabilité chimique

Stable. Neutralisé par des alcalis.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	:	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Non classé
Cancérogénicité	:	Non classé
Toxicité pour la reproduction	:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	:	Non classé

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Vepool détergent rapide



## Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) no. 2015/830

Date d'émission: 02.12.2010, Date de révision: 10.05.2017\*, Version: 3.1

### 2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande d'un fabricant de détergents.
------------------------------	--

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	Non établi.
------------------------------	-------------

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

: Ne pas laisser le produit se répandre librement dans l'environnement.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets (consommateur)	: L'emballage partiellement vide doit être rapporté au point de vente ou remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux. L'emballage vide doit être éliminé avec les déchets urbains.
Plus grande quantité	: Doivent être remis à un centre de collecte pour déchets spéciaux.
Ecologie - déchets	: Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA

### 14.1. Numéro ONU

N° UN : non classé comme dangereux

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations EU

Ce produit est classé et marqué selon les directives CE Symbole C caustique.

#### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles.

## SECTION 16: Autres informations

Sources des données	: RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.
Autres informations	: Aucun(e).

Textes des phrases H- et EUH:

H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

\*Réglage du règlement (CE) no. 453/2010 au (CE) no. 2015/830.